Image not found or type unknown

# Jouissance appartement locataire

Par **Daguyle**, le **27/07/2015** à **20:11**

Bonjour,
Je loue depuis 3 ans un appart de 40m2 avec une terrasse de 50m2.. Oui j ai choisi cet appartement uniquement pour la terrasse :). Seulement, il y a 6 mois mon proprio m averti que des travaux de 6 mois vont commencer et qu il faut enlever tout l'équipement et les plantes de ma terrasse dans les 15jours.. Les travaux ont alors commencé et ma terrasse s est transformée en chantier avec des poubelles et des échafaudages derrière les porte fenêtre où les ouvriers ont travaillé tous les jours en arrivant sur ma terrasse. Bref cela fait donc aujourd'hui 6 mois que je ne peux absolument pas profiter de ma terrasse et je voudrais donc savoir si je suis en droit de réclamer quelque chose au proprio ? Merci pour votre aide

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés